



Lausanne, le 11 novembre 2010

A la Commission du personnel et
aux travailleuses et travailleurs
de l'ALSMAD.

Chères et Chers Collègues,

La Fédération syndicale SUD dénonce le scandaleux, ignominieux et inacceptable licenciement de la Présidente de la Commission du personnel de l'ALSMAD.

La décision prise par la direction de l'ALSMAD de licencier et de libérer avec effet immédiat de l'obligation de travailler la Présidente de votre Commission du personnel est un véritable déni de droit et un cinglant camouflet pour toutes les organisations professionnelles et syndicales et pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui s'engagent pour défendre les conditions de travail du personnel et/ou acceptent d'être délégués syndicaux ou membres élus d'une représentation du personnel.

Cette nouvelle violation du droit à l'exercice de la liberté syndicale inscrit dans les Constitutions fédérales et cantonales, dans la convention 98 de l'OIT, dans la loi sur la participation et dans la CCT du secteur sanitaire parapublic vaudois souligne l'inadmissible absence de réelles protections contre les licenciements antisyndicaux dans les textes légaux et conventionnels en Suisse et dans le pays de Vaud.

A nos yeux, cette protection implique, comme l'a reconnu l'Organisation Internationale du Travail (OIT), que ces délégués-es et représentants-es élus-es du personnel soient protégés-es pendant l'exercice de leur mandat et puissent être réintégrés-es après un licenciement reconnu comme abusif.

Face à la décision autoritaire, arbitraire et inique de la Direction de l'ALSMAD, la Fédération syndicale SUD apporte son soutien inconditionnel aux mesures de lutte engagées pour combattre cette injustice. La Fédération syndicale SUD soutient notamment les exigences d'annulation du licenciement et de réintégration à son poste de travail et dans sa fonction de Présidente de la Commission du personnel de l'employée licenciée sans motif justifié.

Notre Fédération syndicale invite le personnel de l'ALSMAD à poursuivre avec détermination le bras de fer engagé avec sa direction et l'assure de son entier soutien dans son combat pour défendre la présidente de sa commission du personnel.

Avec nos cordiales, syndicales et solidaires salutations.

Fédération syndicale SUD